

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations



Rapport

Champ de formations Sciences de la terre, de l'univers et du vivant

Université François-Rabelais de Tours

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 26/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Pascal Coudert, André Schaaf,
co-présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ *Sciences de la terre, de l'univers et du vivant* (STUV) de l'Université François-Rabelais de Tours, qui regroupe les études de santé (médecine, pharmacie, maïeutique) ainsi que des formations de l'unité de formation et de recherche (UFR) « Sciences et techniques », a été créé très récemment, à l'été 2016. C'est dire que sa naissance aura coïncidé avec l'élaboration des dossiers d'autoévaluation à produire, dans le cadre du processus qualité interne, à destination de l'évaluation externe. De fait, ce champ n'a donc pu avoir aucune existence effective, au sens 1^{er} du terme : produisant un effet réel. Ce constat s'entend naturellement sur la période, et celle-ci seulement, soumise à évaluation dans ce qui aurait dû être un bilan. N'ayant jamais été mis en place, le champ STUV n'aura donc eu aucune incidence sur les bilans et autoévaluations des mentions qui figurent aujourd'hui dans son périmètre. Cependant, il faut se garder d'en conclure que sa construction aurait été inutile. Il y aurait là, manifestement, une faute d'analyse, en ce que ce champ, certes d'ores et déjà défini, demeure néanmoins à construire. Il adresse donc l'avenir plutôt que le passé, la notion de projet plus que celle de bilan. Il constitue un cadre de réflexion propice en vue de l'élaboration de la future offre de formation. C'est ainsi qu'il faut le considérer.

Cependant, le comité d'évaluation regrette la minceur excessive du dossier soumis à expertise, une maigreur qui n'excède pas six pages, dont la page de garde, et qui est dépourvue de toute annexe. Son contenu, lui-même, se révèle très ténu : une page de texte introductif et une demie page de caractéristiques, le reste du document présentant des listes de formations et de laboratoires auxquelles s'ajoute un paragraphe terminal à propos d'un master Erasmus Mundus. L'introduction, dont le caractère est éminemment prospectif, constitue un canevas de bonnes intentions dont la mise en œuvre reste intégralement à démontrer. On aurait pu espérer, à tout le moins, qu'un responsable ou un coordinateur de champ fût nommé, et des appuis administratifs et/ou logistiques mis en place pour témoigner d'une réelle volonté d'engager une nouvelle dynamique dans la définition de la prochaine offre de formation.

Élaboré à l'origine dans le cadre de la feuée Communauté d'Université et d'Établissement (ComUE) Léonard-de-Vinci (La Rochelle, Limoges, Orléans, Poitiers et Tours), le champ STUV est présenté à l'analogie (depuis son nom jusqu'aux détails de sa structuration) par l'Université d'Orléans et démontre peut-être par là même un réel souci de coordination entre ces deux universités. Le mimétisme se retrouve d'ailleurs au niveau de la taille du dossier (cinq pages avec celle de garde) et l'absence d'annexe. Il ne sera donc pas surprenant de constater que les rapports des champs de formation STUV des universités d'Orléans et de Tours présentent le même mimétisme.

Le comité d'experts, parfaitement conscient des problèmes de réorganisation de la ComUE et des urgences quant à la rédaction du dossier d'autoévaluation du champ, regrette cependant l'aspect minimaliste de ce document. Alors qu'une importante concertation préalable aura certainement été menée dans le cadre de la ComUE Léonard-de-Vinci, aucun document du dossier n'en témoigne. L'évaluation ne sera donc pas celle du champ, pour l'instant virtuel, mais quelques réflexions du comité concernant les formations LMD et des formations de santé du champ STUV.

La structuration du champ STUV cherche à créer un ensemble cohérent de formations fondé sur les disciplines classiques, tout en favorisant les parcours bi- ou pluridisciplinaires. Le continuum Licence-Master-Doctorat qui s'appuie sur deux Ecoles Doctorales (ED « Environnement et écologie, sciences de la terre et de l'univers » [EESTU] et ED « Santé, sciences biologiques, molécules bioactives » [SSBMB]) vise la cohérence de l'insertion professionnelle des étudiants et la valorisation des recherches. Dispenser une formation fondamentale dans le cadre d'une culture scientifique solide, fournir les outils pour réfléchir et se remettre à niveau tout au long de sa vie professionnelle, ancrer cette formation dans les tissus socio-économiques régionaux, nationaux et internationaux, sont les fils directeurs du champ STUV.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

Avec 46 unités de recherche impliquées et issues majoritairement des universités de Tours, Limoges, Orléans et Poitiers, le champ de formation STUV bénéficie d'un très bon adossement scientifique. Afin d'en faciliter la lecture, cette synthèse présentera d'une part, les formations de santé d'autre part, les formations LMD.

Les formations de santé

Dans le cadre de ce rapport, seule la 1^{ère} année commune des études de santé (PACES), les diplômes de formation générale valant grade de licence (DFG), et les diplômes de formation approfondie valant grade de master (DFA), des études de santé sont évalués.

Concernant la PACES et les filières auxquelles elle permet d'accéder, les étudiants bénéficient de toutes les informations nécessaires : journées portes ouvertes, forum des métiers de la santé, salons régionaux lycéens et étudiants, informations dans les lycées et livret d'accueil aux nouveaux étudiants. Les modalités d'enseignement essentiellement cours magistraux et quelques travaux dirigés sont classiques pour cette formation qui s'adresse à un nombre élevé d'étudiants (1 520 en moyenne). La mutualisation des enseignements des unités d'enseignement (UE) spécifiques est totale entre médecine, maïeutique et odontologie mais totalement absente entre pharmacie et les trois autres filières. Une mutualisation partielle entre les différentes filières serait plus conforme à la notion d'UE spécifique dont une partie significative du contenu devrait être propre à chaque filière. S'il existe un tutorat bien organisé pour l'aide à la réussite des étudiants, il est à déplorer l'absence de réel dispositif structuré pour la prise en charge des étudiants en difficulté d'apprentissage ou en voie d'abandon. Par contre, les possibilités de réorientation pour les étudiants de PACES ne réussissant aucun des concours de santé sont bien développées dans plusieurs formations de l'université : sciences de la vie, physique-chimie, économie, droit, langue, psychologie, kinésithérapie, ergothérapie, psychomotricité, manipulateur en électroradiologie médicale, technicien de laboratoire, école polytechnique universitaire. Concernant les flux d'étudiants et les taux de réussite, les informations disponibles sont parfois divergentes entre les tableaux du dossier déposé par l'établissement et ceux des annexes, voire simplement manquantes. En particulier, les chiffres fournis ne permettent pas une analyse fine des résultats filière par filière, notamment en fonction des choix initiaux des étudiants.

Considérant le pilotage de la PACES, il est surprenant de constater qu'aucun enseignant d'odontologie ni de maïeutique ne participe à l'enseignement et au jury du concours. De plus, il n'existe pas de conseil de perfectionnement, la commission PACES se prononçant uniquement sur les modalités d'organisation des études ne saurait en tenir lieu. Aucune donnée dans le dossier, ne permet de savoir dans quelle mesure l'évaluation des enseignements par les étudiants est prise en compte. Un réel effort doit être effectué pour la mise en place d'une véritable autoévaluation de ces formations, pilotée au niveau de l'université.

Avec 64 établissements hospitaliers, de nombreux cabinets médicaux et 835 officines, les étudiants bénéficient de nombreuses possibilités de stage et d'intégration auxquelles s'ajoutent des industries de santé structurées autour du Groupement Régional des Etablissements Pharmaceutiques Industriels du Centre (GREPIC).

Les formations LMD

Les formations LMD du champ STUV concernent deux licences (*Sciences de la terre* [ST] ; *Sciences de la vie* [SV]), six licences professionnelles (*LP Forêts, gestion et préservation de la ressource en eau* [FGPRE] ; *Méthodes et techniques en analyse sensorielle* [MTAS] ; *Développement et valorisation des produits de l'élevage* [DVPE] ; *Gestion de l'environnement : métiers des déchets* [GEMD] ; *Optométrie et basse vision* [OBV] ; *Biologie analytique et expérimentale* [BAE]), trois masters (*Sciences de l'eau et de l'environnement* [SEE] ; *Biologie-santé* [BS] ; *Biologie intégrative et agrosociétés* [BIA]), sous l'appellation « champ principal ». Une licence, une LP et deux masters en « champ secondaire » ne sont pas été évalués dans ce rapport.

Objectifs des formations

Les formations de santé

On doit regretter le caractère trop souvent lacunaire de ce dossier, qui ne permet pas une évaluation exhaustive de ces formations. Ainsi, à propos des 2^{ème} et 3^{ème} années du DFG en médecine, on ne dispose d'aucune information sur la possibilité offerte aux étudiants de suivre un enseignement en informatique en vue d'obtenir le certificat informatique et internet (C2i) niveau 1. De même, les modalités de validation d'un master 1 par équivalence, dans le cadre d'un parcours recherche en médecine, ne sont pas décrites. Il est à signaler l'existence d'une expérimentation dénommée « AlterPACES » permettant à des étudiants issus de L2 et L3 scientifiques d'intégrer la 2^{ème} année d'études médicales ou pharmaceutiques. Si ce dispositif a concerné six étudiants en 2015/2016 pour la filière médecine, le nombre d'étudiants ayant pu en bénéficier en pharmacie n'est pas communiqué. Par contre, le dossier présenté pour l'obtention du DFG en sciences maïeutiques est complet, mettant en exergue un très bon encadrement de l'équipe pédagogique en liens avec les objectifs affichés.

L'aide à la réussite pour les étudiants en difficulté d'apprentissage des 2^{ème} et 3^{ème} années du DFG de l'ensemble des filières, se manifeste par la mise place de différents dispositifs (UE librement choisie renforçant des connaissances de base en chimie par exemple, entretiens avec des enseignants responsables, appel à la commission d'aide aux étudiants en difficulté). Cette prise en charge des étudiants est particulièrement bien décrite pour le cursus maïeutique avec non seulement la possibilité de consultations auprès du bureau d'aide psychologique universitaire ou du service universitaire de médecine préventive mais aussi la mise en place de régimes spéciaux d'études à destination d'étudiants ne pouvant suivre temporairement des études à temps plein pour raison médicale.

L'ouverture à l'international est limitée le plus souvent à quelques stages à l'étranger malgré la possibilité de mobilité pour les étudiants dans le cadre d'un master recherche (parcours Erasmus).

Il apparaît un taux de redoublement (DFG pharmacie et maïeutique 2^{ème} et 3^{ème} années) et/ou d'abandon (DFG médecine 3^{ème} année) parfois conséquent sans qu'une analyse de cette situation ne soit fournie et un suivi de ces étudiants indiqué. L'absence d'autoévaluation systématique et formalisée des différentes formations peut avoir contribué aux carences révélées par le dossier présenté.

Les objectifs des DFA (4^{ème} et 5^{ème} années de formation) sont en adéquation avec les différents métiers et spécialisations attendus. Néanmoins, on peut regretter l'absence de données chiffrées indiquant le nombre d'étudiants concernés par un parcours recherche. Il est à noter la possibilité de double diplôme offerte aux étudiants ayant validé le DFA en sciences pharmaceutiques par les conventions existantes avec l'École des Mines d'Albi et l'École Nationale Supérieure des Industries chimiques de Nancy. Cependant, le nombre d'étudiants en ayant bénéficié n'est pas précisé. Les partenariats internationaux non décrits dans le cadre du DFA en sciences médicales semblent bien établis entre la faculté de pharmacie et les universités de Laval et de Chicoutimi bien que le nombre d'étudiants concernés reste très limité (cinq étudiants par an en moyenne).

Les renseignements sur le bilan des effectifs et la poursuite d'études des étudiants en médecine et pharmacie sont parfois absents (nombre d'étudiants admis au concours de l'internat en pharmacie non communiqué par exemple), discordants, voire même illogiques (seuls 62 étudiants sur 192 ayant validé la 3^{ème} année de DFA, sont déclarés avoir poursuivi leurs études en 3^{ème} cycle en 2011/2012) rendant toute analyse impossible. Par contre, le parcours et le devenir des étudiants en sciences maïeutiques sont bien documentés faisant apparaître, trois mois après l'obtention de leur DFA (Diplôme d'Etat), une insertion professionnelle pour l'ensemble des diplômés de 2015.

Les formations LMD

Tout en veillant à conserver la cohérence disciplinaire, l'un des objectifs des formations est de favoriser, davantage en master qu'en licence, les parcours bi- ou pluridisciplinaires.

Les licences ont une vocation plutôt généraliste et préparent à plusieurs masters, respectant ainsi la logique de spécialisation progressive des étudiants au cours de leur formation. Les masters quant à eux proposent de nombreuses spécialités qui peuvent être subdivisées parfois en plusieurs parcours.

Pour les deux licences (ST et SV), et les trois masters (SEE, BS et BIA), les objectifs des formations correspondent à ce que l'on peut attendre de tels cursus.

Les six LP (FGPRE, MTAS, DVPE, GEMD, OBV et BAE) sont quant à elles bien intégrées dans le tissu socio-économique de la région.

Les trois masters (SEE, BIA et BS) offrent des spécialités diversifiées, relativement bien structurées, et le plus souvent ouvertes à l'international.

Organisation des formations

Les formations de santé

Globalement, le pilotage de ces formations de santé nécessite, pour chacune d'elle, la mise en place d'authentiques conseils de perfectionnement réunissant enseignants universitaires et non universitaires, professionnels extérieurs à la formation, représentants étudiants et personnels administratifs. L'évaluation des enseignements et stages de tous les parcours, devrait être généralisée de même que la façon dont ces évaluations sont prises en compte. Quant aux procédures d'autoévaluation des formations, elles demandent à être mises en place au sein de toutes les composantes.

Les formations LMD

Du point de vue thématique, les formations LMD du champ STUV s'organisent autour de sept grands domaines disciplinaires que sont la biologie, l'écologie, la géologie et l'astronomie. Ces disciplines sont présentes dans les formations de l'UFR « Sciences et techniques » et celles des IUT de Tours et de Blois.

De façon générale, en licence, les formations reposent sur un socle commun auquel fait suite une spécialisation, qui en débutant souvent dès le 2^{ème} semestre de la 1^{ère} année, ne favorise guère les réorientations.

Au niveau des masters, certains dossiers, comme celui des masters STUE et SB, sont lacunaires et à défaut d'une autoévaluation du champ ne permettent pas d'apprécier la cohérence de ce dernier.

Positionnement des formations dans leur environnement

Les formations de santé

Avec 64 établissements hospitaliers, de nombreux cabinets médicaux et 835 officines, les étudiants bénéficient de nombreuses possibilités de stage et d'intégration auxquelles s'ajoutent des industries de santé structurées autour du GREPIC.

Les partenariats à l'international jusqu'ici assez limités, hormis une convention avec la Faculté de pharmacie de Laval (Canada) signalée, sont actuellement en cours de développement avec la mise en place depuis la rentrée de septembre 2016 d'un diplôme de master international Erasmus Mundus Joint Master Degree « Infectious Diseases and One Health », impliquant les universités de Barcelone et d'Edimbourg.

Les formations LMD

Le champ STUV reprend le périmètre des écoles doctorales EESTU et SSBMB, suivant la nomenclature définie par la ComUE, qui regroupent 46 unités de recherche rattachées à quatre universités (Limoges, Orléans, Poitiers et Tours), l'observatoire de Nançay et l'INRA.

Le dossier d'autoévaluation ne présente aucune analyse relative aux équipes pédagogiques. Aucune information n'est fournie concernant les effectifs, l'insertion professionnelle et les poursuites d'études. La place de la recherche, celle de la professionnalisation, comme celles des projets et des stages ne sont pas traitées. De même, le dossier n'évoque pas le rayonnement international du champ ou sa stratégie d'ouverture dans ce domaine. Les procédures de recrutement, les dispositifs d'aide à la réussite tels que les passerelles ne sont pas exposés. Le dossier est tout aussi muet sur les modalités d'enseignement, sur la prise en compte des situations particulières ou l'acquisition de compétences transversales. Au niveau du champ, il aurait été important d'expliquer les apports des technologies numériques à la pédagogie des disciplines enseignées et les moyens mis en œuvre pour y former les étudiants. Mais là encore, le dossier est vide comme il l'est aussi sur l'évaluation des étudiants. Les notions de pilotage du champ ou une synthèse du pilotage des formations ne figurent pas non plus dans le document. Ainsi, qu'il s'agisse du suivi des compétences, des enquêtes d'insertion professionnelle, du fonctionnement des comités de perfectionnement, ou qu'il s'agisse plus généralement des procédures d'autoévaluation, le dossier soumis à expertise est vierge.

Par conséquent, le dossier d'autoévaluation du champ ne fournissant strictement aucune information concernant ces différentes rubriques, le comité d'évaluation ne peut qu'inviter le lecteur à se reporter, au cas par cas, aux rapports concernant les différentes formations.

Le comité note que la qualité des dossiers des formations est très variable : certains comme ceux de la LP BAE ou du master BS sont d'excellentes factures tandis que l'organisation des LP présente, pour chacune d'entre elles, un ou plusieurs manquements aux dispositions de cadrage de l'arrêté du 17 novembre 1999 relatif aux LP.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le comité relève que par-delà la qualité intrinsèque des formations présentées dans le champ de formation STUV, sa présentation ne permet de formuler aucun avis sur la cohérence globale du champ, sinon virtuel.

La place des formations en santé médecine, pharmacie et maïeutique est logique et pleinement justifiée au sein d'un champ intégrant les sciences du vivant. Il est à noter toutefois que le champ STUV regroupe des disciplines aux thématiques très larges (biologie, écologie, géologie, astronomie, physique, chimie, médecine, pharmacie, sciences vétérinaires, droit public et droit privé). L'affichage du champ, en champ principal et champ secondaire, reste discutable pour regrouper des disciplines ayant peu de points communs comme par exemple la biologie, l'astronomie, la géologie et le droit. Ces regroupements paraissent donc artificiels ne conduisant pas à une homogénéité du champ considéré.

Recommandations :

L'organisation des différentes années d'études en santé (DFG dont PACES), DFA est cohérente et en accord avec les différents arrêtés parus. Cependant, le dossier présenté, trop lacunaire sous de nombreux aspects, ne permet pas une analyse pertinente et objective des formations. Il est ainsi très souvent difficile de faire la différence entre omissions dans le dossier ou inexistance d'éléments nécessaires au bon fonctionnement des formations, sans compter parfois la présentation de tableaux aux informations divergentes. Les points suivants doivent faire l'objet d'une attention toute particulière de la part de l'établissement :

- Le soin dans la rédaction et la présentation des dossiers,
- La mise en place de véritables conseils de perfectionnement, d'évaluations des enseignements,
- L'instauration d'une authentique procédure d'autoévaluation pilotée au niveau de l'université,
- Le développement de l'ouverture à l'international,
- La mise en place d'un suivi des étudiants et des diplômés pour toutes les formations,
- Le développement d'une mutualisation appropriée des enseignements entre les formations de santé.

Pour les formations LMD du champ, dans l'état actuel de l'autoévaluation, aucune recommandation ne peut être formulée.

Observations de l'établissement

Tours, le 20 mai 2017
Monsieur le Président de l'Université
François-Rabelais de Tours

Université
François-Rabelais
de Tours

60, rue du Plat d'Étain
BP 12050
37020 Tours Cedex 1

www.univ-tours.fr

Objet : HCERES retours sur l'autoévaluation

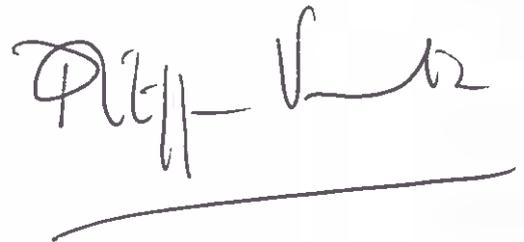
Je, soussigné Philippe Vendrix, Président de l'Université François-Rabelais de Tours, indique par la présente que l'établissement ne souhaite pas faire d'observation sur les retours des comités HCERES concernant les mentions de Licences, Licences professionnelles et Masters.

L'ensemble des remarques ont été transmises aux responsables des mentions en préparation, en même temps que les expertises internes produites par les rapporteurs de la Commission Formation et Vie Universitaire. Ces documents vont permettre aux enseignants d'ajuster leurs propositions de mentions et de parcours, en fonction des recommandations qui leur ont été faites.

Un court document concernant les retours sur les champs de formation est joint.

L'université de Tours remercie les experts de l'HCERES du soin mis à l'analyse de l'autoévaluation et d'efforcera d'en tirer le plus grand bénéfice.

Le Président de l'université
Philippe Vendrix



Evaluation externe des formations par le HCERES

Analyse des rapports d'expertise du HCERES

Champs de formation

Chacun des documents d'auto-évaluation des champs de l'Université de Tours explique que ceux-ci n'ont pas été mis en œuvre de façon complète, compte-tenu d'un calendrier défavorable. En effet, la COMUE Léonard de Vinci a été mise en œuvre au début du processus d'autoévaluation et, quelques temps plus tard, alors que l'équipe présidentielle actuelle prenait ses fonctions, il a été décidé que l'établissement sortirait de cette COMUE. Les champs se sont alors constitués autour des écoles doctorales communes aux différents établissements et ont seulement permis de classer les formations dans chacun des champs, avec un certain nombre de critères et de visées stratégiques précisées dans les documents. Aucun service ou moyen dédiés n'ont été envisagés pour accompagner l'organisation par champs.

Dans ce contexte, il semble délicat de reprocher à l'établissement le caractère artificiel des champs de formation quand – jusqu'à la mise en place de la procédure d'évaluation par le HCERES - il n'avait jamais été demandé aux établissements de fonctionner de cette manière.

Par ailleurs, malgré une rédaction similaire de chacun des dossiers *Champs de formation*, le retour des experts varie considérablement d'un dossier à l'autre. Ainsi, le dossier STUV contient de vives critiques tandis que le dossier Sciences et ingénierie, pourtant semblable, est évalué de manière plus positive.

L'analyse des experts semble déplorer le caractère lacunaire des dossiers. Pourtant, les documents de cadrage établis par le HCERES ne mentionnaient pas la nécessité de compléter les dossiers champs de formation par des données chiffrées ou par des annexes. Ces dossiers devaient accompagner les dossiers d'évaluation des formations et non être traités indépendamment. Les dossiers déposés par l'université de Tours sont en conformité avec les documents de cadrage du HCERES. Concernant le dossier STUV, il semble par ailleurs que les experts n'aient pas reçu l'ensemble des documents. En effet, les formations de « santé » (rassemblant la médecine, la maïeutique et la pharmacie) sont commentées alors que les formations LMD (appellations figurant dans le dossier) ne le sont pas. On peut en déduire que les experts ont eu connaissance des dossiers d'autoévaluation des formations de « santé » mais qu'en est-il des dossiers d'autoévaluation des

formations de licence, licence professionnelle et master ? Cette absence de référence à la partie LMD est, de fait, préjudiciable à l'évaluation du champ.

Ces dossiers contiennent bien évidemment de nombreuses critiques constructives dont il serait souhaitable de tenir compte dans le cadre de la politique qualité des formations développée à l'université de Tours.

En vue d'une amélioration continue de ses formations, il semble que l'université devra orienter ses actions sur les aspects suivants :

- Fournir aux équipes pédagogiques de meilleurs outils de pilotage des formations.
- Poursuivre les efforts de développement et d'appropriation par les enseignants des dispositifs d'évaluation des enseignements et des formations par les étudiants.
- Poursuivre la démarche d'autoévaluation organisée par l'université pour toutes les formations en s'appuyant sur l'existant (dispositifs d'évaluation, équipes pédagogiques, conseils de perfectionnement...).
- Poursuivre la mise en place des conseils de perfectionnement (à l'échelle des mentions en master et également dans les filières santé) et s'assurer de leur fonctionnement.
- Mettre en place de manière systématique (et notamment en licence) des enquêtes sur le devenir des sortants de l'établissement diplômés ou non et veiller à augmenter la participation des étudiants ou anciens étudiants aux différentes enquêtes qui leur sont proposées (insertion et évaluation des formations et des enseignements)
- Mettre à jour les fiches RNCP
- Identifier les formations particulièrement en difficultés et accompagner les équipes dans une autoévaluation plus poussée se concrétisant par un plan d'actions et un suivi de la mise en œuvre de ce plan d'action (dans la mesure où ces difficultés ne sont pas corrigées dans la nouvelle offre de formation). Les dossiers Champs permettent d'ores et déjà d'identifier plusieurs formations même s'il conviendra de s'appuyer sur les dossiers par mention pour aller plus loin dans l'analyse.

L'Université de Tours veillera à prendre en compte ces critiques constructives dans l'élaboration et la mise en œuvre de la nouvelle offre de formation.